



APPEL A CANDIDATURE

Maraichage et / ou production fruitière en agriculture biologique à Châteauneuf-Grasse

Débouchés priorisant la restauration collective publique

Août 2024



Date de publication de l'appel à candidature : 09/08/2024

Date limite de dépôt de la fiche de candidature (annexe 3) auprès de la SAFER PACA : 25/08/2024 minuit

Fiche de candidature à transmettre par email à dds06@safer-paca.com

Pour tout renseignement:

SAFER PACA, délégation des Alpes-Maritimes :

M Thomas BARRALIS

Téléphone: 06 34 35 27 28 – Mail: thomas.barralis@safer-paca.fr

Secrétariat SAFER PACA

Téléphone: 04 88 78 00 06 - Mail: dds06@safer-paca.com

Département des Alpes-Maritimes

M Grégoire LAMBERT, chargé de projets développement rural Téléphone : 06 08 14 73 11 – Mail : glambert@departement06.fr





1. CONTEXTE

Dans le cadre du Plan agricole et rural départemental 2021-2028, voté par délibération le 15/11/2021, le Département, déjà pleinement engagé dans le soutien et le développement de l'agriculture maralpine, a souhaité porter une politique encore plus ambitieuse autour de 3 grandes orientations :

- Protéger et structurer les surfaces agricoles du territoire ;
- Proposer une alimentation durable et locale;
- Adapter les exploitations agricoles au changement climatique.

L'un des projets emblématiques de ce plan est la construction de la ferme départementale, dont l'objectif principal est d'accroître la production d'une alimentation durable et locale, certifiée Agriculture Biologique et à destination principalement de la restauration collective de compétence départementale. La ferme départementale est constituée de plusieurs sites agricoles acquis par le Département.

La ferme départementale est également l'une des actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Département, une démarche qui contribue à recomposer un système alimentaire et agricole soutenable pour améliorer sa souveraineté alimentaire et rendre l'alimentation durable plus accessible.

2. OBJECTIF DE L'APPEL A CANDIDATURE

Le Département a acquis en 2023 les parcelles agricoles cadastrées section BC n°01, 33 et 34. Ces parcelles sont situées quartier du Vignal, 1020 Chemin du Vignal, sur la commune de Châteauneuf-Grasse.

Elles sont destinées principalement à une activité de maraîchage et / ou de production fruitière sous label « Agriculture Biologique », si possible avec des pratiques agroécologiques en lien avec le plan d'actions du PAT départemental : gestion économe de l'eau ou encore pratiques agricoles adaptées au changement climatique (semences adaptées au contexte maralpin, amélioration de la fertilité des sols, etc.).

La production agricole est destinée principalement à la restauration collective publique de compétence départementale (par exemple les collèges) en particulier pendant les périodes scolaires. Des objectifs de production seront déterminés conjointement par le Conseil départemental et l'exploitant agricole pour s'assurer que les cultures correspondent à la demande (choix des semis, quantités prévisionnelles, etc.).

Plusieurs opérateurs économiques ont vocation à commercialiser des produits issus d'exploitations agricoles du territoire auprès des établissements de restauration collective. C'est par exemple le cas de la plateforme « 06 à table ! », qui a été créée en 2016 par le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture pour approvisionner la restauration collective en fruits, légumes et autres produits d'origine locale.

Une autre part de la production pourra être commercialisée via d'autres débouchés : marchés, GMS, magasins spécialisés bio, restaurateurs et AMAP, notamment pendant les périodes de vacances scolaires.









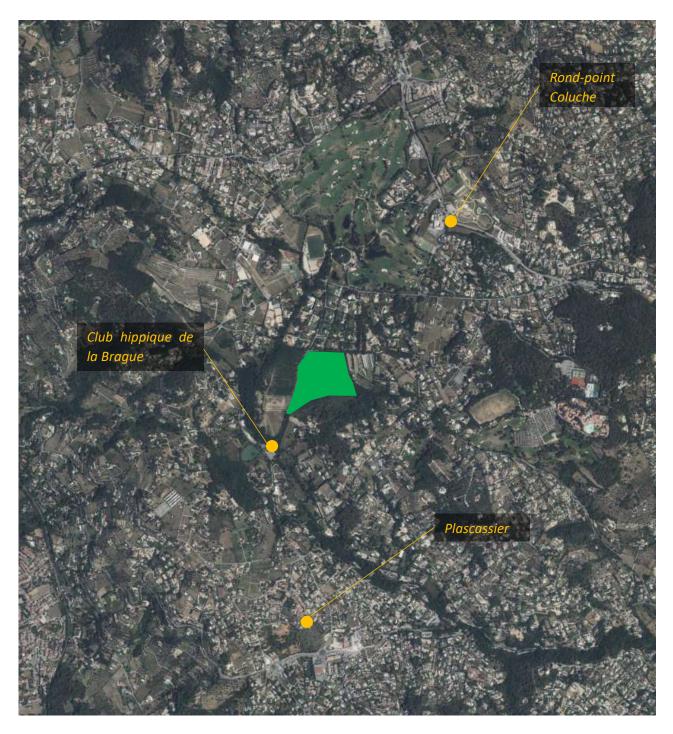


Figure 1 - Localisation des parcelles concernées par l'appel à candidature (en vert)









3. DESCRIPTION DU SITE PROPOSE A LA LOCATION :

Les parcelles départementales se situent sur la commune de Châteauneuf-Grasse. Les parcelles forment un ténement de 7.69 ha. Seuls 1.9 ha de terrain agricole font présentement l'objet d'une mise à disposition dans le cadre de cet appel à candidature, suivant le plan ci-dessous.

Les surfaces restantes pourront être attribuées ultérieurement à l'occasion d'un nouvel appel à candidature.



Figure 2 - Terrain mis à disposition (en vert)

- Bleu limites cadastrales;
- Vert et violet terrain mis à disposition ;
- Violet espaces mis en défens pour la protection de la biodiversité;
- Jaune accès avec autorisation de passage pour l'exploitant agricole

3.1. Caractéristiques urbanistiques et règlementaires :

Les parcelles sont classées en zone A (agricole) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours de révision.

Les parcelles se situent dans une Zone Agricole Protégée (ZAP), zone agricole dont la préservation présente un intérêt général en raison de plusieurs critères (qualité de la production, situation géographique ou qualité agronomique) définie par l'arrêté préfectoral DDTM-SEAFEN-AP_ n°2022-204 du 22/12/2022.

Le terrain est concerné par un plan de prévention des risques relatifs aux mouvements de terrain. La partie nord est classée en zone bleue E* aléa limité d'effondrement de niveau fort à très fort, soumise









à des mesures de prévention. Le site est également concerné en partie sud par une zone rouge R* aléa de grande ampleur (glissement de terrain, effondrement, ...) dû à un aléa autre que la chute de blocs ou de pierres.

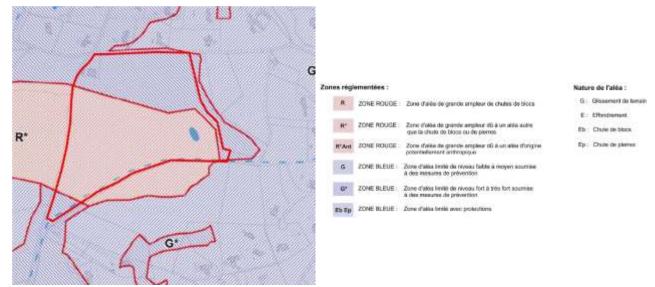


Figure 3 - Plan de prévention du risque mouvement de terrain, approuvé le 12/08/2013

Le terrain est aussi concerné par un plan de prévention des risques incendie de forêt, en zone B2 de danger faible.

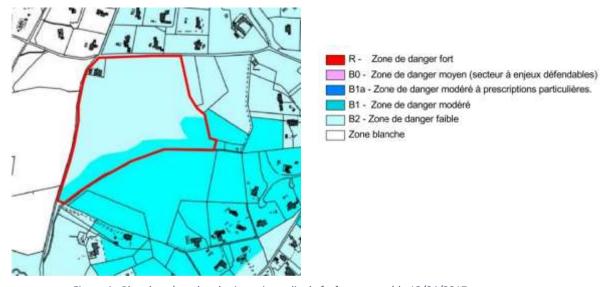


Figure 4 - Plan de prévention du risque incendie de forêt, approuvé le 12/04/2017

3.2. Conditions particulières

Il a été identifié sur l'ensemble du ténement la présence de plusieurs espèces protégées (Céphalaire de Transylvanie, Alpiste Aquatique, Zygène Cendrée, Orchidée de Provence) et patrimoniales.

Un plan de gestion de la biodiversité en contexte agricole est mis en œuvre afin de protéger les habitats de ces espèces.

Spécifiquement sur le terrain mis à disposition, les zones de conservation des espèces protégées sont balisées et représentent une surface de 1860 m². L'exploitant agricole sera accompagné par le Département et par le Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA) pour l'application du cahier des









charges d'entretien de ces zones. Concrètement, il s'agit de la réalisation d'une fauche tardive par an au cours de l'automne (octobre-novembre) sur la totalité des zones de conservation.

3.3. Occupation du sol

Le terrain, anciennement cultivé en plantes en parfum, était abandonné depuis 2011. Des travaux de débroussaillement et de préparation de sol (sous-solage, rotavator) ont été réalisés et un engrais vert (avoine, radis chinois et pois fourrager) semé au printemps 2024 pour couvrir le sol.

3.4. Description et état des bâtiments et équipements mis à disposition :

Le terrain fait l'objet d'aménagements par le Département :

- Compteur d'eau et compteur électrique ;
- Mise en place d'une clôture, de deux portails et d'un portillon ;

3.5. Caractéristiques des parcelles agricoles :

• Qualité des sols :

Le terrain est plat (pente inférieure à 5%). La texture du sol est de type argilo-calcaire. Le sol est relativement profond. Deux analyses de sol ont été réalisées sur la parcelle : elles sont en annexe 2.

• Eau et électricité :

Un compteur électrique sera installé à l'entrée de la parcelle. L'alimentation électrique sera en mode triphasé.

Un compteur d'eau a été installé par le Département afin de raccorder les parcelles à l'eau potable.

Les abonnements électricité et eau sont établis au nom du Département et seront résiliés lors de la mise à disposition.

Le preneur prendra à sa charge les abonnements électricité et eau et sollicitera le tarif « eau agricole » auprès de Suez.

Accès

Le terrain est clôturé avec un accès par un portail de 4m sur le Chemin des Pèlerins, au Nord de la parcelle.

4. CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

4.1. Bail SAFER de 5 ans

Le terrain sera mis à disposition au travers d'une Convention de Mise à Disposition (CMD) par le Département à la SAFER. La SAFER mettra ensuite le bien à disposition du preneur via un bail SAFER de 5 ans.

Le choix de l'exploitant s'effectue par la SAFER après avis du Comité Technique Départemental et approbation des Commissaires du Gouvernement. La mise à disposition du foncier est prévue pour le 01/01/2025.

4.2. Redevance

Le montant de la redevance annuelle pour le preneur est calculé suivant les formules et indices des arrêtés préfectoraux en vigueur, soit un montant annuel de 2 100,64 €.









Ce montant est révisable chaque année suivant l'arrêté préfectoral fixant la variation annuelle des indices pour la révision des anciens prix des fermages et la valeur des points pour l'établissement des nouveaux prix des fermages.

NB Les arrêtés préfectoraux en vigueur au moment de l'Appel à Candidature sont :

- DDTM-SEAFEN-AP n°2020-182 Arrêté portant sur la fixation des conditions d'établissement des prix du prix des fermages (28/09/2020)
- DDTM-SEAFEN-AP_n°2023_198 Arrêté fixant la variation annuelle des indices pour la révision des anciens prix des fermages et la valeur des points pour l'établissement des nouveaux prix des fermages pour 2023 (07/11/2023)

5. CALENDRIER ET MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A CANDIDATURE

5.1. Calendrier

- 09/08/2024 : publication de la publicité légale SAFER ;
- 25/08/2024 minuit : date limite de candidature auprès de la SAFER PACA ;
- Entre le 28/08/2024 et le 06/09/2024 : une visite de terrain sera proposée aux candidats ;
- 03/10/2024 : attribution par le Comité Technique Départementale SAFER.

5.2. Modalités d'envoi des candidatures :

La fiche de candidature (annexe 3), dûment complétée, doit être déposée ou transmise <u>avant le</u> <u>25/08/2024 minuit</u> à la SAFER PACA, par email à <u>dds06@safer-paca.com</u>

5.3. Renseignements

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

SAFER PACA, délégation des Alpes-Maritimes :

• M Thomas BARRALIS

Téléphone : 06 34 35 27 28 – Mail : thomas.barralis@safer-paca.fr

Secrétariat

Téléphone: 04 88 78 00 06 - Mail: dds06@safer-paca.com

Département des Alpes-Maritimes

M Grégoire LAMBERT, chargé de projets développement rural
 Téléphone : 06 08 14 73 11 – Mail : glambert@departement06.fr

5.4. Protection des données personnelles

Les données personnelles sont collectées par la SAFER. Elles sont utilisées dans le cadre de l'exercice des missions d'intérêt général confiées aux SAFER en vertu de l'article L. 141-1 du Code rural et de la pêche maritime et sont nécessaires à l'instruction et au suivi des dossiers de candidature.

Ces données personnelles seront conservées par la SAFER pendant toute la durée de la CMD régularisée avec le Conseil Départemental et, le cas échéant, elles pourront également être conservées par la SAFER au-delà de cette durée jusqu'à l'expiration d'un délai de 5 ans suivant l'expirant de cette CMD, conformément à la CIRCULAIRE AD 90-5 du 5 JUILLET 1990.









Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le CANDIDAT dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations personnelles le concernant.

Le PROMETTANT peut exercer ses droits à tout moment en s'adressant à « Délégué à la protection des données, FNSafer, 91 rue du faubourg saint-honoré 75008 Paris – dpd@safer.fr ».









ANNEXE 1 – PHOTOS





Accès par le chemin des Pèlerins, au niveau du 1020 chemin du Vignal (RD1003), 06740 Châteauneuf-Grasse











Piste qui jouxte les terrains mis à disposition sur le côté Ouest



Vue du terrain mis à disposition depuis le côté Ouest



Vue du terrain mis à disposition depuis le côté Est









ANNEXE 2 – ANALYSE DE SOL





Organisme distributeur

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MAR MIN FLEURS 17 Mme A GABELLE

06296 NICE CEDEX 3

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MAR Mime A GABELLE MIN FLEURS 17 BOX 85

Vetre technicien: A GABBLLE

06296 NICE CEDEX 3

m

NOM DE VOTRE PARCELLE :

SERRE VIGNAL

Surface: 0.4 Ha

Commune de la parcelle : CHATEAUNEUF DE GRASSE

Identifiant laboratoire:

870-2023-00069046 / AR-23-X1-065627-01/ Analyses réalisées à Eurofins Galys Blois

Prélèvement : Agriculteur

Date de réception (début d'analyse) : 29/06/3023

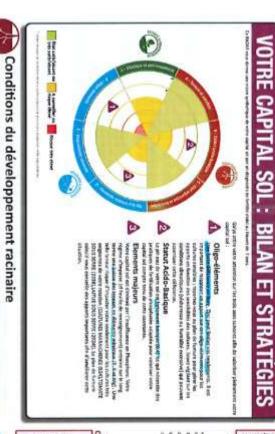
Surethrs Gadgs - 1.4 rue Audrig Boulle 41000 Blobs / Service Chiess: : 02.54.58.88.88 Empt: ; services/bents/Bearus/his-galvs.com / www.cuns/his-galvs.com













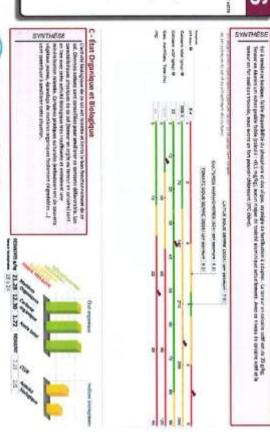
TRIANGLE DES TEXTURES

GRANULOMÉTRIE SANS DÉCARBONATATION

Argile Umonifies Umonigrassien

2248

Type de sel : Tertire estamonythèse: Ibone troise es argis dese acros aptitude à la fissionitais. Primires d'investité la transfère de primire en fondate ("orgin commună la taxonomitos d'un proctor fauntific











Ratios d'équilibre entre éléments



Sécurité et environnement

Stratégie et Env

Autres analyses



06296 NICE CEDEX 3 MIN FLEURS 17

Votre technicien: A GABELLE

RAPPORT

VOTRE DIAGNOSTIC

FER

PLANCHE VIGNAL

SIGNATURE : Marie-hotene Catin Responsable de Laboratoire

Notes : Azote total : analyse, non accréditée, résisée auprès d'un listionatoire sous-traitant.

11.000

milin

BILAN : STRATEGIE DE FERTILISATION (PLAN DE FUMURE)







Hale.

Linite

Surface: 2 Na NOM DE VOTRE PARCELLE:

Commune de la parcelle: CHATEAUNEUF DE GRASSE Identifiant laboratoire:

870-2023-00069045 / AR-23-X1-065626-01/ Analyses réalisées à Eurofins Galys Blois referement : Agriculteur











F 40

经日日

COCO 45

Eurolitys Galys - 34 may André Bourte 40000 Blots / Service Circres : 03 54.56.88 88 Email : sérvices/serbs@earphis-pairs.com / www.eurofins-pairs.com









Organisme distributeur

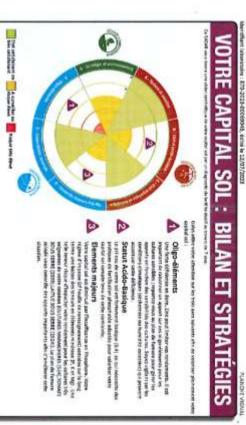
Mme A GABELLE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MAR

💸 eurofins

Galys

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES MAR MITRE A GABELLE MITRE LEURS 17 BOX 85 06296 NICE CEDEX 3

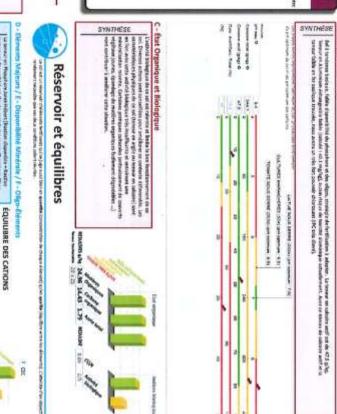






Conditions du développement racinaire





500 EN

· [6.

I # · 20







ANNEXE 3 – FICHE DE CANDIDATURE (à compléter)



Date de dépôt de Candidature :

FICHE DE CANDIDATURE – 06 Exploitant agricole

EXPLOITATION qui utilisera les PARCELLES PIECE(s) A JOINDRE OBLIGATOIREMENT: fiche d'affiliation MSA (attestation parcellaire) NOM DE L'EXPLOITANT AGRICOLE OU DE LA SOCIETE AGRICOLE : ☐ Exploitation individuelle : oui □ Sociétaire Adresse du siège d'exploitation : N° PACAGE: N° SIRET : NºMSA: Si Exploitation Individuelle: ☐ Chef d'exploitation oui ☐ Pluriactivité (préciser statut) : Date d'installation : Avec DJA ☐ Sans DJA oui Si Exploitation Sociétaire : Raison Sociale: Nature de la forme Sociétaire : Associés de la société : NOM Prénom 13 Date de naissance Lien de parenté Nombre de part Date Installation DIA? (qui/non) CAPACITE PROFESSIONNELLE/EXPERIENCE: Formation / Diplôme : Expérience : REVENUS EXTRA AGRICOLE > 30 170 €/AN : □ Oui □ Non NOMBRE D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN : ☐ Conjoint Collaborateur ☐ Aide Familial : ☐ CDD : ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN PLACE : Agriculture Biologique Oui Productions Principales: Autres Productions: Filière animale : effectifs et surfaces déclarées à la PAC par type de prorata par commune Filière végétale : surfaces exploitées par type de culture et par commune Surfaces totales : dont en propriété ; et en location ;

Les informations recurifies aunt conflictes et sont utilisées par la SAPER. Conformément à la lain 1 2018 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des dismées personnelles, le CANDIDAT dispose d'un distributes, de restfaindus et de suppressant des informations personnelles le concernant. Le PRIMETIANT deut exercer des draits à tout manuert en s'adressant à « Délègué à la protection des dismées. PROSITE à l'action des dismées. PROSITE des discolours parties homoré 75000 Peris – dans épadeurs parties de la protection des dismées.

May — 08 août 2004

Place 1/5









ANNEXE A UTILISER POUR LES SURFACES : TABLEAU RECAPITULATIF DES NATURES DE CULTURE

	SURFACES EXPLOITEES (Ha)			
Nature	PROPRIETE	AUTRE	TOTAL	
Oliviers				
Arboriculture (compris baies et fruits à coques)				
MARAICHAGE				
Maraîchage Plantes Arom. Plein air ou abri bas				
Maraîchage Plantes Arom . : Serre ou abris haut				
Maraîchage Plantes Arom . Plein champ (1 cult/an)				
PRAIRIES				
Prairie Estive CDPB 100%				
Prairie Estive CDPB 35%				
Prairie Estive CDPB 60%				
Prairie Estive CDPB 80%				
Prairie Parcours CDPB 100%				
Prairie Parcours CDPB 35%				
Prairie Parcours CDPB 60%				
Prairie Parcours CDPB 80%				
Prairie permanente sèche				
Prairies irriguées en zone de foin CRAU				
Grandes cultures et polyélevage (y compris prairies				
temporaires, permanentes irriguées et semences)				
VITICULTURE				
AOP				
Vin IG ou SIG				
Raisin de table				
Horticulture Plein air ou abri bas				
Horticulture Serre ou abri haut				
Pépinières (ornement, fruitière) Hors serre				
Pépinières (ornement, fruitière) Sous serre				
Pépinière viticole				
Lavande, lavandin				
SYLVICULTURE				
SURFACE TOTALE				

^{**} CDPB : coefficient de surface admissible pour les droits à paiement de base (DPB).

CANDIDATURE

PARCELLES DEMANDEES DANS LA CANDIDATURE

Commune	Section	Numéros	Surface
OTAL	_		

Parcelles exploitées à proximité

En propriété		En fermage	
Section	Numéros	Section	Numéro

Distance entre le bien demandé et le siège d'exploitation ;

Distance entre le bien demandé et les parcelles déjà utilisées par l'exploitation :

Les informations recueilles sent confident leifes et sent utilisées par la SAPER. Conformément à le lan n° 2018 493 du 20 juin 2018 relative à la gratection des dinnées personnelles, le CANDIDAT dispose d'un dont d'acté, de rectifiques et de suppressant des informations personnelles le concernant. Le PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à « Débyué à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées. PROMETTANT peut exercer des dinits à tout mamment en s'adressant à la protection des disnées de la protection des disnées de la protection des disnées de la protection des disnées des disnées de la protection de la protection des disnées de la protection des disnées de la protection de la protection de la protection des disnées de la protection de la pro











Date de dépôt de Candidature :

FICHE DE CANDIDATURE - 06

Exploitant agricole

Montant de la redevance annuelle :

•

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE :

DEBOUCHES ENVISAGES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION :

Les informations recording som confident letter et sont utilisées par la SAPER. Conformément à la lai n° 2018 du 20 juin 2018 rélative à la protection des dinnates parsonnelles, le CANDIDAT dispose d'un droit d'accès, de restification et de suppression des informations personnelles le concernant. Le PROMETTANT peut exercer ses droits à tout moment en s'adressont à « Dééqué à la protection des données. PROSIN, 81 rue du feudourg saint hannor 75000 Pers – dad @signs jr ».

Maj – 08 ao it 2004











Date de dépôt de Candidature :

FICHE DE CANDIDATURE - 06 **Exploitant agricole**

PLAN D'IMPLANTATION DES CULTURES

Les informations recordins sont confidentielles et sunt utilisées par la SAPER. Conformément à la lai n° 2018 du 20 juin 2018 reletive à la protection des aliminées parsonnelles, le CAMINDAT dispose d'un droit d'accès, de restification et de suppression des informations personnelles le concernant. Le PROMETTANT peut exercer ses diraits à tout mamment en s'adression à « Déégué à la protection des données. PROSIN, 81 rue du feudourg sainti hannor 75000 Pers — diaf@safes fr ».

Maj — 08 ao it 2004











Date de dépôt de Candidature :

FICHE DE CANDIDATURE - 06 Exploitant agricole

OBSERVATIONS / CLAUSES SUSPENSIVES DE LA CANDIDATURE :

Le candidat :
☐ Reconnaît avoir pris connaissance du dossier d'information présentant les conditions relatives à l'appel a candidatures notamment concernant la localisation des biens et le zonage en matière d'urbanisme, la superficie la durée du contrat, le montant de la redevance annuelle ;
☐ A participé à la visite de terrain ;
🛘 S'engage à exploiter les biens en Agriculture Biologique dans le cas où sa candidature serait retenue ;
Nous attirons votre attention sur l'importance des renseignements qui vous sont demandés : ils sont indispensables aux membres di Comité Technique pour l'étude de votre candidature. Vous pouvez, par ailleurs, compléter votre dossier par toute information qui vou semblera utile.
Fait à le
Signature (précédée de la mention « certifié sincère et véritable »)
Les données personnelles sont utilisées dans le cadre de l'exercice des missions d'intérêt général confiées aux SAFER en vertu de l'articl L. 141-1 du Code rural et de la pêche maritime et sont nécessaires à l'instruction et au suivi des dossiers de candidature.
Ces données personnelles seront conservées par la SAFER pendant toute la durée de la CMD régularisée avec le Conseil Départementa et, le cas échéant, elles pourront également être conservées par la SAFER au-delà de cette durée jusqu'à l'expiration d'un délai de 5 an suivant l'expirant de cette CMD, conformément à la CIRCULAIRE AD 90-5 du 5 JUILLET 1990.
Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le CANDIDAT dispose d'un droi d'accès, de rectification et de suppression des informations personnelles le concernant.
Le PROMETTANT peut exercer ses droits à tout moment en s'adressant à « Délégué à la protection des données, FNSafer, 91 rue d faubourg saint-honoré 75008 Paris – dpd@safer.fr ».
☐ Refus de transmission des données personnelles aux partenaires de la SAFER
PARTIE RESERVEE A LA SAFER :
NATURE D'INTERVENTION :
SR APRES RETRO:
MOTIVATION
TRANSFORMATION DU BIEN:
Les informations recoefficis sent confident leffes et sent utilisées par la SAFEE. Conformément à la loi n° 2018-093 du 20 juin 2018 reletive à la gratection des alamnées personnelles, le CANDIDAT alsonor d'un d'aracts, de rectification et de segonission des informations personnelles le concernant. Le PROMETTANT peut evercer ses draits à tout mammet en s'indiression de Débyué à la pratection des disnaée PROSPIN SI ave de federales plants haves d'ORIO Peut «della Englisse) n° 1.
Mg - 08 so it 2024 Page 5/5







